

La Feuille Verte



SUPPLÉMENT A LA VOIX DE LA DE LA FORÊT 2008/2

SOMMAIRE

1 - ACTIVITÉS ASSOCIATIVES : Assemblée générale (7 juin 2008). - Conseil d'administration (13 septembre 2008). - Le don Rebois. - La Journée du baliseur. - Une promenade au Rocher-Saint-Germain

2 - ACTUALITÉS FORESTIÈRES : Un parc national dans la forêt de Fontainebleau ? - Fontainebleau, forêt Patrimoine.

3 - ACTUALITÉS EXTÉRIEURES : Une journée en forêt de Rambouillet. - Participation à la CDNPS. - Exposition Edith-Claire Gérin. - Rencontre avec les Amis de Rosa Bonheur.

4 - INFORMATIONS DIVERSES

Éditorial du Président

Lors de notre assemblée générale, il a été décidé que serait diffusée dorénavant chaque trimestre, étant entendu que celle-ci évoquera plus particulièrement les activités de l'Association et les questions d'actualité forestière. Une telle diffusion, qui sera assurée essentiellement par messagerie électronique, répond à plusieurs préoccupations.

■ **Mieux communiquer** en informant nos adhérents des activités de l'Association, aussi diverses que mal connues. Sa représentation auprès des pouvoirs publics, l'entretien des sentiers Denecourt par des équipes de baliseurs, l'organisation d'expositions et de promenades thématiques, la publication de guides ou de CD, sont des activités qui mobilisent de nombreux membres de l'Association. Elles méritent d'être connues et ont besoin d'attirer de nouveaux membres actifs.

■ **Promouvoir une plus grande interactivité** entre les responsables de l'Association et son millier d'adhérents. La messagerie électronique est un moyen évident de dialogue: n'hésitez pas à faire connaître vos suggestions, vos critiques, mais aussi votre intention de participer plus activement à la vie de l'Association.

■ **Rendre notre action plus efficace.** Ce bulletin, par sa périodicité plus fréquente, qui pourra, le cas échéant, être complétée par des informations importantes envoyées en temps réel, est également un moyen de mobiliser nos membres au cas où seraient entreprises des actions qui pourraient nuire à la protection de la forêt ou, à l'inverse, qui feraient peser des contraintes inacceptables à sa fréquentation.

Cette *Feuille Verte* est donc essentiellement la vôtre. Je compte sur tous les Amis de la Forêt pour promouvoir le dynamisme et l'efficacité de notre action commune.

EXPOSITION ÉDITH-CLAIRE GÉRIN

La municipalité de Moret-sur-Loing et l'Association des Amis de Moret et de sa région ont organisé une exposition de photographies d'Édith-Claire Gérin (1910-1998), originaire de la ville et photographe de réputation internationale. Plusieurs membres des AFF ont assisté à ce vernissage, notamment J.C. Beauregard, lui-même très lié à Moret. Cette exposition présente des photos de Moret prises dans les années 1940/1960 et de la forêt de Fontainebleau à différentes époques de l'année. La réception qui a suivi a permis au président des AFF de prendre plusieurs contacts, notamment avec Jean-Pierre Aunier, président des Amis de Moret et de sa région. Il a également eu l'occasion de parler avec Mme Ariane Gérin-Tillequin, fille de l'artiste, qui possède le fonds de la collection, dont une grande partie est consacrée à la forêt de Fontainebleau. Elle a donné un accord de principe pour que les AFF choisissent dans ce fonds des photos qui pourraient faire l'objet d'une exposition dans le courant de l'année 2009. Le choix des sujets, l'originalité du cadrage, la qualité des clichés exposés, en noir et blanc, apportent sur la forêt un regard particulier qui devrait intéresser nos adhérents comme les visiteurs du massif.

FONTAINEBLEAU, FORÊT PATRIMOINE

L'ONF vient de créer un label, identifié par la marque déposée « Forêt Patrimoine », qui est destiné à faire connaître et à valoriser le patrimoine forestier. Cette qualification repose selon la charte « Forêt patrimoine » sur « des valeurs affirmées et partagées du patrimoine forestier : biodiversité, paysages, éléments culturels et sylvicoles, patrimoine social ». Il est clair que la forêt de Fontainebleau, en raison de son caractère emblématique, est concernée au premier chef par cette initiative. Les collectivités locales et les associations de la région, qui ont vocation à mettre en valeur et protéger le massif forestier, ont été invitées le 28 août, au cœur même de la forêt, à Franchard, en présence en particulier du préfet Michel Guillot et de François Bland, directeur régional de l'ONF, représentant son directeur général, à signer avec l'ONF un protocole d'accord. Celui-ci prévoit la création d'un Comité de pilotage qui, en particulier, doit élaborer pour le massif un plan d'action pluriannuel. Quatre orientations ont été ainsi définies, notamment la promotion de « l'identité du site en s'appuyant sur son patrimoine », répondre aux besoins multifonctionnels et agir pour une acceptation mutuelle des usages, favoriser une utilisation du massif assurant la préservation de son patrimoine écologique, assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs ». Les Amis de la Forêt de Fontainebleau sont naturellement partie à ce protocole d'accord qu'ils ont signé et participent aux différents groupes de travail qui ont été créés.

Dans ce cadre, l'Agence interdépartementale de Fontainebleau a lancé un appel à projets auprès de signataires du protocole. Pour sa part les AFF ont proposé un projet portant sur la restauration des sentiers Denecourt, dont elle assure l'entretien et le balisage. En s'appuyant sur les observations et repérages faits par les équipes de baliseurs, il conviendra d'identifier les tronçons des sentiers qui demandent une restauration du fait de l'érosion naturelle ou du passage des promeneurs ou randonneurs. Il est entendu que cette restauration des sentiers historiques, se fera « en utilisant les techniques douces en usage à l'époque des sylvains Denecourt et Colinet ». L'Association assurera en particulier l'état des lieux, le relevé des sites à risque érosif, participera aux études de faisabilité et d'exécution, et mettra en place de la signalétique en fin d'opération.

DON REBOIS

Mademoiselle Rebois a fait un don généreux à l'Association, dont elle est membre depuis de nombreuses années, en vue notamment de participer au reboisement de la forêt de Fontainebleau durement touchée par la tempête de 1999. Le choix s'est porté sur la parcelle 179, située dans le canton de la Croix-de-Saint-Hérem, dont les magnifiques chênes avaient été particulièrement touchés par cette tempête. L'Association participe ainsi à la rénovation de cette parcelle : dix-huit mille chênes et deux mille fruitiers ont été plantés sur 14 hectares. Une sympathique cérémonie à l'occasion de laquelle une plaque rappelant le geste de la donatrice, a eu lieu le 30 mai, en présence notamment de François Virely, directeur de l'agence interdépartementale de l'ONF et du président Saint Loubert-Bié.





JOURNÉE DU BALISEUR

Pour la première fois a été organisée le 7 septembre, à l'initiative de Gilbert Detollenaere une journée à laquelle ont été conviés à la fois l'ensemble de baliseurs et les membres du conseil d'administration. L'objectif était de renforcer les liens personnels entre ces différents membres de l'Association à l'occasion d'une rencontre amicale. Cette journée s'est tenue sur la commune de Recloses, où l'Association est propriétaire d'un terrain, situé près de la mare Marcou, acheté pour une somme symbolique il y a quinze ans à un moment où il était envisagé d'étendre la carrière de Bourron vers l'ouest. Une quarantaine de membres de l'Association, venus le plus souvent en famille, se sont retrouvés. La matinée a été consacrée au parcours, sous la direction de Jacques Simon qui fait partie de l'équipe de balisage, du sentier situé dans les Rochers des Demoiselles. Bien que proche de la route départementale, ce site est resté très sauvage et préservé, avec des chaos de rochers spectaculaires et les traces d'une carrière de grès abandonnée depuis un siècle. Le groupe est ainsi passé, sur les traces de Stéphane Mallarmé, de la route de la Séduction au carrefour des Adieux en passant par la route de l'Embrassade puis celle des Regrets. Après un déjeuner pris en commun dans la maison du président située dans le village, le groupe, guidé par François Beaux, a parcouru la Vallée de Recloses à la recherche des abris gravés qui y sont localisés. Il a été convenu de donner à cette manifestation un caractère annuel.





UN PARC NATIONAL EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU ?

A l'occasion de notre dernière Assemblée générale, il a été confirmé par François Letourneux, président du comité français de l'UICN et acteur important du Grenelle de l'Environnement, qu'il est envisagé à ce titre la création de trois nouveaux parcs nationaux, dont un correspondant à une forêt de plaine. A ce titre le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et celui de l'Agriculture examinent plusieurs hypothèses de travail, dont l'une serait de créer un parc national qui correspondrait à tout ou partie du massif de Fontainebleau. La position des AFF est bien connue et a été réaffirmée clairement à l'occasion de la dernière assemblée générale. L'Association estime que le statut de forêt de Protection permet d'assurer un heureux équilibre entre la nécessaire ouverture du massif au public qui peut pratiquer des loisirs variés et l'indispensable protection de la biodiversité. Cette position n'a pu qu'être renforcée par la récente extension de réserves biologiques intégrales. A ce stade, aucune décision n'a encore été soumise aux autorités politiques. La loi du 14 avril 2006 prévoit d'ailleurs qu'aucune décision ne peut être prise sans une concertation étroite avec toutes les collectivités locales et associations concernées.

Il est clair que la création d'un parc national dans la forêt Fontainebleau imposerait à ses visiteurs de fortes contraintes à l'exercice des loisirs pratiqués, qu'il s'agisse de la course d'orientation, d'équitation ou même d'une simple randonnée. De telles contraintes sont bien évidemment incompatibles avec l'inévitable importante fréquentation – un chiffre en croissance constante proche maintenant de vingt millions de visites par an – compte tenu de la proximité du massif de zones fortement urbanisées. L'Association compte réaffirmer clairement sa position hostile au concept même de « forêt sanctuaire », auprès des élus locaux qui auront à se prononcer sur son acceptabilité sociale. Elle s'opposera à un tel projet à caractère technocratique au nom de la liberté d'accès au massif de Fontainebleau.

JOURNÉE EN FORÊT DE RAMBOUILLET

Plusieurs adhérents ont participé à la journée organisée le 12 septembre à Rambouillet par la Fédération nationale des sociétés d'Amis des forêts et la Société des Amis de la région de Rambouillet et de sa forêt (SARRAF). Les AFF sont membres fondateurs de cette fédération dont le secrétariat général est assuré par Jean Saint Loubert-Bié. Ouverte par le sénateur Philippe Leroy, président de la Fédération, la journée a débuté par une table ronde sur le Grenelle de l'Environnement et les assises de la forêt avec la participation du sénateur Larcher, maire de Rambouillet et de M. Drège, Directeur général de l'ONF. Au cours de cette journée, les participants ont pu visiter « l'Espace Rambouillet », conçu et géré par l'ONF. Outre une réserve animalière, cet espace contient le parcours pédagogique « Odyssée » situé au niveau des frondaisons. Bénéficiant de conditions strictes de sécurité, il permet aux adultes accompagnés de leurs enfants, de voir la forêt sous un angle nouveau et de s'initier aux différents aspects de la vie forestière. La journée s'est terminée, dans le même espace, par une démonstration spectaculaire de vols d'oiseaux, notamment des rapaces, en liberté.

RENCONTRE AVEC LES AMIS DE ROSA BONHEUR

Une réunion de travail s'est tenue avec Mme Foulquié, présidente des Amis de Rosa Bonheur, association qui vise à mieux faire connaître ce peintre et le musée qui lui est consacré à Thomery. Il a été convenu de renforcer les liens entre les deux associations. La sortie organisée conjointement entre les deux associations en avril 2008 sur les pas de Rosa Bonheur a rencontré un grand intérêt. Il a été projeté de reprogrammer une sortie du même type en 2009, en se rendant sur d'autres sites de la forêt qui ont pu inspirer ce peintre animalier.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES (DNPS)

L'Association participe aux travaux de la commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites qui se réunit régulièrement pour donner un avis sur les constructions ou installations qui pourraient affecter la qualité d'un site. Elle a eu, lors de ses deux dernières réunions, à connaître de l'installation de parcs d'éoliennes dans le département. Les AFF ont toujours examiné avec vigilance les dossiers présentés, notamment lorsque les éoliennes sont localisées à proximité du massif forestier, compte tenu des nuisances sonores et paysagères qu'elles peuvent créer. La Commission a ainsi examiné l'installation d'un parc de cinq éoliennes dans les communes d'Ichy et d'Arville au sud du département. Ce projet a recueilli un avis négatif, les AFF s'abstenant, compte tenu de sa localisation loin du massif forestier et doit être réexaminé. Lors de la prochaine réunion, la Commission aura à donner un avis sur deux dossiers qui concernent directement l'Association : l'aménagement d'un passage inférieur sur l'ex N 7, au carrefour de Paris et l'aménagement du carrefour de la Croix-de-Saint-Hérem, particulièrement dangereux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est tenue le 7 juin au château de Fontainebleau devant un public attentif et en présence de nombreuses personnalités, notamment du préfet Michel Guillot, de M. Jean-François Robinet, conseiller général, M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, M. Bascoul, directeur général des routes du conseil général, M. Philippe Schwab, président des Amis et Mécènes du Château, M. François Bland directeur territorial de l'ONF et François Virely, directeur de l'Agence interdépartementale de l'ONF de Fontainebleau. Un compte rendu intégral paraîtra dans la prochaine livraison de *la Voix de la Forêt*. Plusieurs points méritent d'être signalés. Après la présentation et l'approbation du rapport d'activité et du rapport financier, plusieurs motions ont été votées, notamment la modification des statuts qui devrait permettre à l'Association d'être reconnue d'utilité publique. Le président a évoqué en particulier la nécessité d'élargir les adhésions, notamment parmi les jeunes. Il a annoncé que *la Voix de la Forêt* serait publiée sur une base annuelle, mais avec une pagination plus importante. Par ailleurs *la Feuille Verte*, qui a pour objet de décrire les activités de l'Association, serait diffusée trois fois par an, en version électronique pour les adhérents qui ont une adresse de courriel.

Un débat s'est ensuite engagé sur plusieurs points. En réponse exprimée par certains participants sur l'intensité des coupes, M. Virely a apporté des précisions intéressantes sur la politique de l'ONF en la matière. Il a souligné que l'intensité des coupes restaient depuis plusieurs années au niveau de 60.000 m³ ; reconnaissant que la durée d'exploitation est parfois trop longue, il a annoncé que l'ONF pourrait exploiter directement certaines parcelles. S'agissant de la circulation, M. Bascoul, directeur général de routes du conseil général, maintenant compétent pour l'ensemble des routes qui traversent le massif, à l'exception de l'A 6, a bien souligné sa volonté de poursuivre la politique de conduite apaisée : il a annoncé qu'au titre de 2009 deux chantiers importants seraient ouverts, celui du carrefour de Saint-Hérem et celui du passage souterrain au carrefour de Paris sur l'ex N7. Après une intervention du Préfet Guillot qui apporté son plein soutien à l'Association, a rappelé son engagement dans la mise en place du statut de forêt de Protection qui a constitué un « progrès décisif » dans la protection du massif. M. François Letourneux, président du comité français de l'Union internationale de la conservation de la nature et à ce titre associé aux travaux du Grenelle de l'Environnement, a évoqué les conclusions de ses travaux en matière forestière, notamment la création d'un nouveau parc national en plaine. M. Arnaud Collin, conseiller auprès de la directrice de cette organisation internationale, a fait un exposé documenté sur l'UICN, son rôle, ses activités.

En conclusion, le préfet Michel Guillot a apporté son plein soutien à l'Association et a rappelé son engagement dans la mise en place du statut de forêt de Protection qui a constitué un « progrès décisif » dans la protection du massif. Denis Bauchard, le nouveau président, a rendu hommage au dévouement et au travail remarquable réalisé Jean Saint Loubert-Bié qui, après presque dix ans à la tête de l'Association, a souhaité passer le relais.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni le 13 septembre. A cette occasion, M. François Virely a donné des informations sur les conséquences de la tempête du 7 août. Elle a été localisée essentiellement dans la partie sud-est de la forêt, le long de la vallée du Loing. Cette tempête a provoqué plus de casses que de chablis et a touché surtout des sujets sensibles, notamment le long des sentiers 9 et 10. Au total, les dégâts sont très limités, de l'ordre du dixième de la récolte annuelle. Il a rappelé qu'en 1999, ils avaient représenté quatre fois la récolte. Par ailleurs, répondant à une question d'un membre du Conseil, M. Virely s'est engagé à donner en toute transparence la carte des coupes. Jean-Claude Taupin a présenté les conclusions de la commission Adhésion, soulignant notamment la nécessité de fidéliser les adhérents en particulier en le informant mieux des activités de l'Association et d'élargir le nombre d'adhésions, surtout au niveau des jeunes. Le rôle des baliseurs dans cette campagne d'adhésions est important, ceux-ci étant en contact direct avec les visiteurs de la forêt. Par ailleurs, il a été décidé que les nouveaux adhérents auraient, à titre de cadeau d'accueil, d'une part, le numéro 2007 /1/2 de *la Voix de la Forêt* rappelant l'histoire de l'Association et rendant compte de la Fête de la forêt et, d'autre part, le numéro spécial 2006 /2, publié à l'occasion du centenaire, ou, au choix, le *Guide des arbres remarquables*. La perspective de création d'un parc national en forêt de plaine a été également évoquée : le Conseil a rappelé la ferme position de l'Association sur ce point et son attachement au maintien du statut de forêt de Protection qui représente une conciliation efficace entre la nécessité de protection du massif et celle de laisser celui-ci ouvert au public nombreux qui le fréquente.

PROMENADE AU ROCHER-SAINT-GERMAIN

Il faisait beau ce samedi 24 mai 2008 et notre Association à la demande des magasins « Décathlon » a conduit des promenades d'initiation à la forêt sur le sentier n° 4 du Rocher-Saint-Germain. Deux groupes d'environ chacun vingt personnes ont pu ainsi découvrir les chaos de rochers, les traces du travail des carriers, et la Grotte-aux-Cristaux. Ils ont aussi admiré les beaux chênes sessiles de la vallée de la Solle et les étonnants pins noirs greffés sur des pins sylvestres. Entre les arbres, on apercevait les rubans verts de l'hippodrome de la Solle. Une bonne occasion de faire connaître les AFF et de faire aimer notre forêt.

INFORMATIONS DIVERSES

Calendrier des promenades guidées

19 octobre. Mycologie : départ à 14 heures au carrefour de la Croix-du-Grand-Maître, parcelle 501.

23 novembre. Promenade Quiz : testez vos connaissances de la forêt. Rendez vous à 9 h 30 au parking des platières d'Apremont, route de Sully, parcelle 717. Retour vers 12 h 30.

Il est rappelé que les promenades sont gratuites et ouvertes aux non adhérents.

